ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

INVENTAIRE

DES

ORDONNANCES DES INTENDANTS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

CONSERVEES

AUX ARCHIVES PROVINCIALES DE QUEBEC

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

VOLUME QUATRIEME

BEAUCEVILLE

L'"ECLAIREUR", Limitée.

EDITEUR

1919

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

OUVRAGE HONORE D'UNE SOUSCRIPTION DU

GOUVERNEMENT DE QUEBEC



ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

INVENTAIRE

ES

ORDONNANCES DES INTENDANTS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

CONSERVEES

AUX ARCHIVES PROVINCIALES DE QUEBEC

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

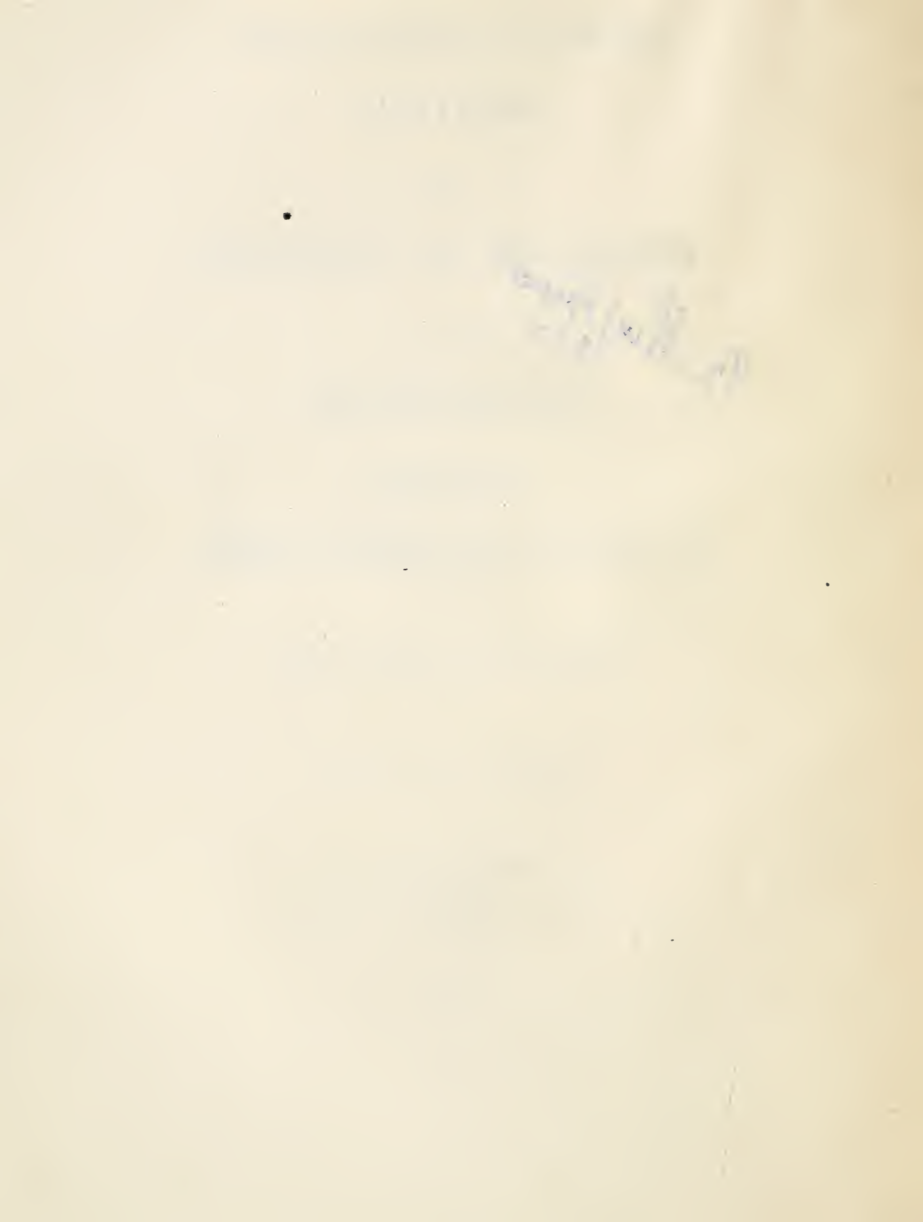
VOLUME QUATRIEME

BEAUCEVILLE

L'"ECLAIREUR", Limitée.

EDITEUR

1919



INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

Index des noms de lieux

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

Y

Index des noms de vaisseaux, navires, frégates, senaux, etc., etc.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

O

P

R

S

T

U

V

Z

ERRATA

VOLUME PREMIER

Page 23, ligne quatorzième, au lieu de *Monréal,* lire *Montréal.*

Page 114, ligne quatorzième, au lieu de *puor,* lire *pour.*

Page 154, ligne dix-septième, au lieu de *Margue,* lire *Marque.*

Page 178, ligne septième, au lieu de *Bergeron,* lire *Bergevin.*

Page 197, ligne vingtième, au lieu de *Issouard,* lire *Isouard.*

Page 225, ligne neuvième, au lieu de *condamne Madeleine,* lire *valide l'acte de.*

Page 249, ligne vingt-troisième, au lieu de *Carbin,* lire *Corbin.*

VOLUME DEUXIEME

Page 13, ligne vingt-deuxième, au lieu de *Morinnet dit Bury,* lire *Morillonnet dit Bury.*

Page 14, ligne neuvième, au lieu de *Castonguay,* lire *Gastonguay.*

Page 55, ligne vingt-septième, au lieu de *Greyssac,* lire *Greysac.*

Page 78, ligne vingt-septième, au lieu de *Mars,* lire *Maret.*

Page 94, ligne vingt-sixième, au lieu de *Pierre-Jean dit Godon, lire Pierre Jean dit Godon.*

Page 109, ligne vingt-neuvième, au lieu de *Lauvergne,* lire *Lavergne.*

Page 183, ligne septième, au lieu de *Greyssac,* lire *Greysac...*

Page 186, ligne vingtième, au lieu de *Denoncourt-Delisle,* lire *Denoncourt-Belisle.*

Page 200, ligne vingt-cinquième, au lieu de *Montread,* lire *Montréal.*

Page 257, ligne quatorzième, au lieu de *Armand Gilbert,* lire *Arnaud Gibert.*

VOLUME TROISIEME

Page 34, ligne dix-neuvième, au lieu de *Malieu,* lire *Maheu.*

Page 44, ligne neuvième, au lieu de *Pajot,* lire *Pageot.*

Page 49, ligne dix-neuvième, au lieu de *eu,* lire *en.*

Page 69, ligne dixième, au lieu de *ét*, lire *été.*

Page 71, ligne dix-neuvième, au lieu de *cotte-part,* lire *quote-part.*

Page 75, ligne douzième, au lieu de *siens,* lire *sieurs.*

Page 86, ligne troisième, au lieu de *Maleleine,* lire *Madeleine.*

Page 91, ligne huitième, au lieu de *état de réparation,* lire *état de répartition.*

Page 120, ligne seizième, au lieu de *Joseph Moreau, Brûlé,* ilre *Joseph Moreau-Brûlé.*

Page 137, ligne vingt-troisième, au lieu de *faite,* lire *fait.*

Page 168, ligne trente-unième, après *Ordonnance qui condamne Ignace,* lire *Maillou, Joseph Maillou, au nom et comme tuteur des mi-.*

Page 187, ligne neuvième, au lieu de rachand pelletier, lire *marchand pelletier.*